

Dernière minute: MUTATION, changement de date!

Suite à tous les dysfonctionnements constatés lors de la procédure de renvoi des demandes de mutation, suite au non respect des dates de retour de modifications autorisées par la circulaire académique, le SNEP au sein de la FSU, suite à sa déclaration préalable lue à l'ouverture du GT voeux et barèmes, obtient satisfaction pour rendre la procédure plus équitable.

Après bien des tergiversations, et malgré la position ambiguë du SE UNSA, voire incompréhensible du SGEN, l'administration et M. Le Coadic, secrétaire général adjoint du rectorat, se sont résolus à accepter notre proposition. En effet, permettre à tous les demandeurs de modifier leurs voeux jusqu'au 23 mai (qu'ils aient ou non des changements de barèmes actés lors du GT du 18 mai) est la seule alternative équitable

En effet, à partir du moment où l'administration elle-même avoue qu'elle n'a pas pu tenir les dates du 7 avril et du 10 mai, il était évident que toutes les modifications devaient être acceptées pour cette année. Et la seule date limite qui s'impose à tous les demandeurs restait celle du 23 mai à minuit.

Aussi, pour tous les collègues demandeurs de mutations cette année, vous pouvez dès maintenant intervenir sur vos voeux (ordre, ajout ou retrait, pièces justificatives supplémentaires pour un rapprochement de conjoint non comptabilisé, etc...), et ce, jusqu'au 23 mai à minuit..

Pour que toute demande de votre part soit recevable, il faut impérativement renvoyer un mail aux gestionnaires de l'EPS (Mme Rival ou Mme Fagard Blanc) afin que lors du GT exceptionnel du 24 mai, votre demande de modification soit validée. N'oubliez pas de mettre le SNEP en copie avec la boîte S3-toulouse@snepfsu.net